



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision : statistiques sociales

Statistiques sociales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Élaboré conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le présent rapport donne un aperçu des efforts que la Division de statistique a entrepris en 2022 afin de créer un groupe des Amis de la présidence chargé d'examiner le pilier Statistiques sociales et démographiques, en application de la décision 53/105 de la Commission de statistique. On y trouvera également une synthèse des activités que la Division et le Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations ont menées pour définir un ensemble d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires concernant les migrations internationales et la mobilité temporaire internationale, comme suite aux décisions 49/101, 50/117 et 52/109 de la Commission.

La Commission est invitée : a) à exprimer ses vues sur le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques nouvellement créé, en particulier sur les priorités et les produits proposés pour ses activités ; b) à examiner et à approuver les indicateurs de base et les indicateurs supplémentaires concernant les migrations internationales et la mobilité temporaire internationale en tant qu'élément central de la révision prochaine des recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales.

Les mesures que la Commission est appelée à prendre sont énoncées au paragraphe 23 du présent rapport.

* [E/CN.3/2023/1](#).



I. Introduction

1. Le présent rapport fait la synthèse des avancées que la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a accomplies en 2022 comme suite aux demandes de la Commission de statistique, à savoir : a) la création d'un groupe des Amis de la présidence chargé d'examiner les statistiques sociales et démographiques (décision 53/105 de la Commission) ; b) l'élaboration, en collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations, d'un ensemble d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires permettant de suivre et de mesurer l'évolution des migrations internationales et de la mobilité temporaire internationale, dans le cadre de la prochaine révision des recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales¹ (décisions 49/101, 50/117 et 52/109 de la Commission).

II. Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques

2. En 2022, dans sa décision 53/105 sur ses méthodes de travail, la Commission de statistique a invité le Bureau à procéder à l'examen du pilier Statistiques sociales et démographiques par l'entremise d'un groupe des Amis de la présidence et à lui rendre compte des progrès accomplis à sa cinquante-quatrième session, en 2023. À cette fin, la Division de statistique, qui assure le secrétariat de la Commission, a lancé et facilité des discussions avec les États Membres visant à recueillir leurs points de vue sur les objectifs, les produits et les résultats de cette initiative et à recenser celles et ceux parmi les statisticiens en chef qui étaient prêts à contribuer à cette entreprise. En particulier, elle a organisé une réunion d'un petit groupe d'experts de haut niveau² en statistiques sociales et démographiques issus d'instituts nationaux de statistique et des commissions régionales de l'ONU le 4 novembre 2022, afin qu'ils réfléchissent au champ d'activité du groupe des Amis de la présidence et échangent des idées sur les priorités qui pourraient être retenues pour ses travaux.

3. Compte tenu du succès du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées, organe similaire qui a examiné le pilier Statistiques économiques de 2019 à 2022 et formulé une série de recommandations visant à faire en sorte que les statistiques économiques restent utiles à l'avenir, notamment par la prise en compte des nouveaux besoins en matière de données, les experts ayant participé à la réunion de réflexion ont convenu de s'appuyer sur les enseignements tirés des travaux de ce groupe. En particulier, ils ont considéré qu'il importait : a) de travailler avec un petit groupe d'experts spécialisés (des responsables des statistiques et leurs équipes) pour définir des produits clairs pouvant être obtenus en deux ans ; b) d'organiser des consultations avec les utilisateurs dès le début des travaux du groupe des Amis de la présidence afin de définir les priorités en ce qui concerne les données, les méthodes de travail et le règlement des problèmes connexes, notamment aux fins de l'élaboration de politiques.

¹ Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, première révision (publication des Nations Unies, 1998).

² Les statisticiens en chef des entités suivantes ont participé à la réunion virtuelle de réflexion : Statistique Canada, Département administratif national de la statistique (DANE) de la Colombie, Bureau central hongrois de statistique, Institut national de statistique et de géographie du Mexique, Statistics South Africa, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Division de statistique. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a fait part de ses observations par courriel.

A. Champ d'activité

4. Lors d'échanges préliminaires, les instituts nationaux de statistique invités et les commissions régionales de l'ONU ont salué la création du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques, initiative qui venait à point nommé pour apporter des améliorations dans le domaine vaste et segmenté des statistiques sociales et démographiques et pour mettre en lumière ce pilier statistique essentiel.

5. Les experts invités ont convenu que les travaux du groupe des Amis de la présidence devraient être fondés sur les objectifs de développement durable et contribuer à leur réalisation. En particulier, le suivi des indicateurs relatifs à ces objectifs pourrait être l'occasion de recenser les lacunes qui subsistaient s'agissant des données et de méthodes dans le domaine des statistiques sociales et démographiques. Il a également été souligné que les travaux du groupe devraient être alignés sur les efforts menés pour tenir compte des questions de genre dans les statistiques et adopter une approche intersectionnelle de la production et de l'analyse des données, et promouvoir ces efforts. Dans ce contexte, il a été reconnu que l'un des plus grands obstacles à surmonter dans le domaine des statistiques tenait à la nécessité de disposer de données qui soient mieux ventilées par zone géographique et sous-groupe de population, afin de disposer d'informations sur les personnes les plus vulnérables, notamment celles qui sont encore invisibles dans les statistiques officielles.

6. Un autre problème relevé au sujet des statistiques sociales et démographiques a trait à leur dépendance à l'égard des sources de données traditionnelles, en particulier des enquêtes auprès des ménages, qui nécessitent encore des déplacements sur le terrain dans de nombreux pays et ont un coût élevé pour les instituts nationaux de statistique, tandis que les données administratives ne sont pas encore pleinement mises à profit d'un point de vue statistique dans la majorité des pays. La nécessité d'utiliser différentes sources de données, y compris des sources qui ne sont pas traditionnellement utilisées pour la production de statistiques officielles, a été soulignée, de même que la nécessité de renforcer et d'appliquer les techniques d'estimation statistique, telles que l'estimation sur petits domaines, afin de combler les lacunes en matière de données et d'améliorer la fréquence, l'actualité et la granularité des statistiques sociales et démographiques.

7. L'amélioration de l'intégration horizontale des données entre les trois dimensions du développement durable en vue de produire des statistiques sociales, économiques et environnementales intégrées a également été jugée essentielle pour l'avenir des statistiques sociales et démographiques et le renforcement général des systèmes statistiques nationaux. Il faut à cet égard encourager la prise en compte des considérations sociales et démographiques dans les statistiques économiques et environnementales, notamment en utilisant des cadres, classifications, concepts et définitions statistiques sociaux pertinents et en élaborant et en promouvant des mesures du bien-être inclusif et de la qualité de la vie, conformément aux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Pour renforcer l'intégration horizontale des données entre les piliers statistiques, il faut également faire figurer des informations géocodées ou géoréférencées dans tous les ensembles de données, ce qui permettrait d'avoir des informations sur la localisation servant de dénominateur commun ou de couche commune pour l'intégration et l'analyse des données.

8. En outre, l'intégration horizontale des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques peut être améliorée grâce à l'utilisation de tableaux comptables ou de tableaux d'entrées-sorties permettant de mieux comprendre les interactions entre les dimensions du développement, notamment l'incidence des

politiques économiques et fiscales sur les préoccupations sociales. Dans ce contexte, le Réseau de statisticiens économistes, créé par la Commission de statistique à l'issue des travaux du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques intégrées, propose d'étudier la faisabilité d'un programme de recherche concernant un nouveau système statistique intégré visant à mesurer le bien-être inclusif et durable, et appelle à la mise au point d'un « système de comptabilisation démographique et sociale » (voir E/CN.3/2023/7).

9. Les experts invités ont noté que le Réseau les avait engagés à réfléchir à la nécessité, aux objectifs, à la portée et aux applications politiques du nouveau système de comptabilisation sociodémographique préconisé et ont accepté d'examiner à l'avenir sa proposition. Ils ont également souligné que la mise au point d'un système de comptabilisation, notamment sa conceptualisation et sa mise en service, nécessiterait d'importantes ressources supplémentaires, alors que l'on ne savait pas encore clairement l'utilité qu'aurait un tel système pour les politiques sociales. Il a également été indiqué que de nombreux pays avaient déjà une vaste expérience de la production d'indicateurs visant à mesurer la qualité de la vie ou le bien-être, et que le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques pourrait les étudier de manière plus approfondie pour faire avancer le débat sur l'utilité de mesures autres que le produit intérieur brut. Enfin, les experts ont souligné que le groupe pourrait également jouer un rôle dans la promotion de l'utilisation d'éléments de preuve et de méthodes visant à mesurer des questions sociales et démographiques prioritaires telles que l'utilisation du temps, les faits d'état civil, l'inclusion sociale, l'égalité, les migrations, le vieillissement, la qualité de la vie et le bien-être.

10. Les experts ont convenu que, dans un premier temps, le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques devait entreprendre un recensement et un audit des groupes régionaux et mondiaux existants qui rendaient compte des statistiques sociales et démographiques à la Commission de statistique et aux instituts intergouvernementaux de statistique créés par l'ONU à l'échelle régionale. Les résultats ainsi obtenus seraient utilisés pour : a) évaluer les différents domaines actuellement couverts par ces groupes, les priorités régionales et les difficultés liées à la production, à la diffusion et à l'utilisation des statistiques correspondantes ; b) déterminer les lacunes en matière de statistiques sociales et démographiques, notamment le manque de données sur les préoccupations sociales – en particulier les préoccupations visées dans les objectifs de développement durable, pour lesquelles les informations restent insuffisantes, et sur la ventilation par zone géographique et sous-groupe de population³, ainsi que les difficultés liées à l'élaboration des méthodes nécessaires pour produire des statistiques plus actuelles, plus granulaires, plus inclusives et mieux adaptées ; c) convenir des recommandations à formuler et de la marche à suivre pour améliorer les statistiques sociales et démographiques afin de répondre aux exigences liées aux données découlant du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et anticiper les besoins en matière de données au-delà de 2030.

³ Voir la classification par catégories des indicateurs des objectifs de développement durable au 9 juin 2022, disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/files/Tier%20Classification%20of%20SDG%20Indicators_9%20Jun%202022_web.pdf.

B. Méthodes de travail, calendrier et produits

11. Il est proposé que le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques travaille principalement en distanciel, au moyen de réunions virtuelles et d'échanges de courriels, et qu'il tire profit des rencontres de la Commission de statistique et d'autres manifestations pour tenir des réunions consécutives en présentiel, si nécessaire. Le groupe travaillera pendant une période de deux ans (2023-2024) et rendra compte des produits convenus à la Commission en 2025. En collaboration avec le groupe d'experts initial qui s'est réuni virtuellement le 4 novembre 2022 et d'autres experts des pays et du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies invités, la Division de statistique établira le projet de mandat du groupe des Amis de la présidence, qui sera publié sur le site Web de la Commission de statistique comme document de référence. En outre, il est prévu d'organiser une manifestation de haut niveau le 15 février 2023 afin de tenir une consultation virtuelle mondiale sur le champ d'activité du groupe et les résultats attendus de lui avec les statisticiens en chef et d'autres partenaires, notamment la communauté d'utilisateurs.

12. Sur la base des résultats d'une évaluation et d'un audit de ce que fait collectivement la communauté des statisticiens dans le domaine des statistiques sociales et démographiques, le groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques mettra en évidence les domaines à renforcer en comparant dans un premier temps ces résultats (c'est-à-dire ce qui est fait) avec ce qu'il y a lieu de faire en termes de données et de méthodes pour mesurer et suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable d'ordre social et démographique, en mettant en particulier l'accent sur les indicateurs pour lesquels il existe encore des lacunes majeures. Le groupe examinera ensuite l'appel à la collaboration avec le Réseau de statisticiens économistes et formulera des recommandations en vue de promouvoir la production de statistiques sociodémographiques qui soient adaptées, répondent aux besoins (actuels et futurs) des utilisateurs et facilitent l'intégration horizontale avec les statistiques économiques et environnementales.

13. Il est également proposé que le projet de mandat⁴ du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques soit examiné à la cinquante-quatrième session de la Commission de statistique et adopté par le Bureau de cette dernière lors d'une réunion d'après-session, afin de permettre à la Division de statistique et au groupe de réfléchir sur les observations des États Membres et d'en tenir compte.

III. Indicateurs de base et indicateurs supplémentaires concernant les migrations internationales et la mobilité temporaire internationale

14. La Commission de statistique a précédemment examiné la question des statistiques des migrations internationales à sa cinquante-deuxième session (voir [E/CN.3/2021/11](#)), lorsqu'elle a approuvé le cadre conceptuel révisé et les concepts et définitions statistiques connexes concernant les migrations et la mobilité internationales, qui avait été proposés par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations⁵ et qui seront au cœur de

⁴ Disponible sur le site Web de la Commission de statistique comme document de référence de la cinquante-quatrième session de celle-ci.

⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/sconcerns/migration/index.cshtml>.

la prochaine révision des recommandations de 1998 en matière de statistiques des migrations internationales.

15. La Commission de statistique a également approuvé les priorités définies par la Division de statistique et le Groupe d'experts pour leurs activités, y compris l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires devant être inclus dans les recommandations révisées en vue de faciliter la mise en œuvre du cadre conceptuel révisé. Sur la base des résultats d'une consultation mondiale tenue en 2019, la Division et le Groupe d'experts ont dans un premier temps retenu six grands domaines d'action clefs ayant trait aux migrations internationales, conformément au Programme 2030 et au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir résolution 73/195 de l'Assemblée générale), avant de définir des indicateurs correspondants pour suivre les progrès qui seront accomplis dans chacun de ces domaines. Les six domaines d'action sont les suivants : 1) l'amélioration de la mesure des migrations internationales et de la mobilité temporaire internationale ; 2) la lutte contre les mouvements transfrontières irréguliers et les prolongements de séjour après l'expiration d'un visa ; 3) l'accès des migrants et des populations temporaires aux services de base par rapport aux autres groupes de population ; 4) l'amélioration de l'intégration et du bien-être des migrants ; 5) l'autonomisation des travailleurs migrants ; 6) l'élimination de toutes les formes de discrimination et de la violence à l'égard des migrants et des populations temporaires. Le Groupe d'experts a ensuite convenu d'un ensemble d'indicateurs spécifiques aux migrations en vue d'éclairer les domaines d'action 1 et 2 et défini d'autres indicateurs qui devraient être ventilés par statut migratoire (migrants/non-migrants) et par dimensions/caractéristiques pertinentes afin d'éclairer les domaines d'action 3 à 6⁶. L'équipe spéciale du Groupe d'experts chargée des données et des indicateurs⁷ a dirigé ces travaux, menés dans le cadre d'une approche très inclusive et collaborative, qui a permis d'obtenir plusieurs retours d'information des experts et a débouché sur une réunion technique tenue à Rabat du 20 au 22 juin 2022. Le rapport du Groupe d'experts contenant la liste complète des indicateurs relatifs aux migrations internationales et à la mobilité temporaire internationale sera publié sur le site Web de la Commission comme document de référence, tandis que les éléments clefs de la proposition des experts sont présentés dans les tableaux 1 et 2.

16. Il est difficile de définir des indicateurs et des paramètres de ventilation applicables dans tous les pays, c'est pourquoi la proposition formulée par le Groupe d'experts vise la réalisation d'un juste équilibre de façon à faciliter à la fois l'élaboration de politiques nationales et la comparabilité internationale des données

⁶ Sur la base de la production actuelle d'indicateurs dans les pays, et de la possibilité de produire les indicateurs proposés et de les ventiler selon les caractéristiques voulues. Voir les conclusions et recommandations issues de la réunion technique sur les indicateurs et la mise en œuvre du cadre conceptuel des statistiques des migrations internationales, qui s'est tenue à Rabat du 20 au 22 juin 2022, disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/meetings/2022/egm-technical-meeting-on-indicators-and-operationalisation-of-the-conceptual-framework/Conclusions-Technical-Meeting-on-Indicators-and-Operationalization-of-the-Conceptual-Framework-of-International-Migration-Statistics.pdf>.

⁷ L'équipe spéciale est présidée par l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Gouvernement marocain et composée des membres suivants : Afrique du Sud, Canada, États-Unis d'Amérique, Géorgie, Ghana, Malaisie, Mexique, République de Moldova, Suède, Organisation internationale pour les migrations, Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Division de la population, Division de statistique, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la Santé, Institut de statistique de l'Union africaine, Eurostat, Université nationale australienne, Université de Bristol, Université Colgate et Université d'État Lomonosov de Moscou.

dans tous les pays. Le tableau 1 montre le nombre et le type d'indicateurs proposés par domaine d'action.

Tableau 1
Nombre d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires, par domaine d'action

<i>Domaine d'action</i>	<i>Indicateurs de base</i>	<i>Indicateurs supplémentaires</i>
1. Amélioration de la mesure des stocks et des flux concernant les migrations internationales et la mobilité temporaire internationale	4 indicateurs (migrations internationales)	5 indicateurs (mobilité temporaire internationale)
2. Lutte contre les mouvements transfrontières irréguliers et les prolongements de séjour après l'expiration d'un visa	–	8
3. Accès des migrants et des populations temporaires aux services de base par rapport aux autres groupes de population	6 indicateurs, tirés du cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
4. Amélioration de l'intégration et du bien-être des migrants	4 indicateurs, tirés du cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	7
5. Autonomisation des travailleurs migrants	6 indicateurs, dont 4 tirés du cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	5
6. Élimination de toutes les formes de discrimination et de la violence à l'égard des migrants et des populations temporaires	5 indicateurs, tirés du cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	4

17. Les quatre indicateurs de base relatifs à la migration, visant à mesurer et à surveiller les stocks et les flux de migration internationale (domaine d'action 1), ainsi que les caractéristiques selon lesquelles ils doivent être ventilés, sont présentés dans le tableau 2, et il est recommandé à tous les pays de leur accorder la priorité afin qu'ils soient produits et diffusés régulièrement, car ils permettent de faire des estimations et des projections démographiques précises et sont donc essentiels pour une planification et une prise de décision appropriées pour toute une série de questions de gouvernance publique. Conformément au cadre conceptuel révisé concernant les statistiques des migrations internationales, les indicateurs de base proposés sont présentés en tant qu'élément de base, afin que les pays puissent les produire graduellement au fil du temps.

Tableau 2
**Indicateurs de base et caractéristiques de ventilation (primaires et secondaires)
 concernant le domaine d'action 1 (mesure des stocks et des flux de migration
 internationale)**

		<i>Indicateurs de base</i>		<i>Indicateurs supplémentaires</i>
		<i>Indicateurs de migration</i>	<i>Caractéristiques primaires^a</i>	<i>Caractéristiques secondaires</i>
Stocks	1.1	Nombre/proportion de personnes parmi la population résidente totale qui sont : Nées à l'étranger Des ressortissants étrangers Des nationaux nés à l'étranger Des ressortissants étrangers nés dans le pays Des ressortissants étrangers nés à l'étranger Des nationaux nés dans le pays (natifs)	1. Age 2. Sexe 3. Pays de naissance 4. Pays de nationalité	Durée du séjour, niveau d'éducation atteint, situation au regard de l'emploi, lieu de résidence dans le pays, raisons de la migration, statut des parents (natifs ou nés à l'étranger)
	1.2	Nombre de personnes ayant obtenu la nationalité au cours d'une année donnée qui sont : Des ressortissants étrangers nés dans le pays Des ressortissants étrangers nés à l'étranger	1. Age 2. Sexe 3. Pays de naissance 4. Pays de nationalité	Niveau d'éducation atteint, situation au regard de l'emploi, lieu de résidence dans le pays, durée du séjour, fondement juridique de l'obtention de la nationalité (ou raisons de la migration), statut des parents (natifs ou nés à l'étranger)
Flux	1.3	Nombre annuel d'immigrants ^b qui sont : Nés à l'étranger Des ressortissants étrangers Des nationaux nés à l'étranger Des ressortissants étrangers nés dans le pays Des ressortissants étrangers nés à l'étranger Des nationaux nés dans le pays (natifs)	1. Age 2. Sexe 3. Pays de naissance 4. Pays de nationalité	Pays de résidence précédent, niveau d'éducation atteint, raison du déplacement, situation au regard de l'emploi avant le déplacement, lieu de résidence dans le pays

		<i>Indicateurs de base</i>		<i>Indicateurs supplémentaires</i>
		<i>Indicateurs de migration</i>	<i>Caractéristiques primaires^a</i>	<i>Caractéristiques secondaires</i>
1.4	Nombre annuel d'émigrants ^b qui sont : Nés à l'étranger Des ressortissants étrangers Des nationaux nés à l'étranger Des ressortissants étrangers nés dans le pays Des ressortissants étrangers nés à l'étranger Des nationaux nés dans le pays (natifs)	1. Age 2. Sexe 3. Pays de naissance 4. Pays de nationalité	Pays de prochaine résidence, niveau d'éducation atteint, raison du déplacement, situation au regard de l'emploi, lieu de départ dans le pays	

Notes : Situation au regard de l'emploi : personnes employées, personnes sans emploi ou personnes se trouvant en dehors du marché de l'emploi ; raisons de la migration (selon les recommandations internationales concernant les statistiques relatives aux réfugiés : emploi (y compris le service militaire), enseignement ou formation, mariage, regroupement familial ou formation d'une famille, déplacement forcé (réfugiés, demandeurs d'asile, protection temporaire, autres), autres facteurs.

^a La diffusion d'indicateurs par pays de naissance ou de nationalité n'est pas toujours possible pour des raisons de protection des données et de respect de la vie privée.

^b Si les informations nécessaires pour mesurer les indicateurs de migration 1.3 et 1.4 pour une année donnée ne sont pas disponibles, il convient d'utiliser le solde migratoire total pour cette année.

18. Il est recommandé de ventiler 21 autres indicateurs de base par statut migratoire (personnes nées dans le pays ou personnes nées à l'étranger, ou situation au regard de la nationalité) et par d'autres facteurs utiles pour le suivi des domaines d'action 3 à 6. Dix-neuf de ces indicateurs sont tirés du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et deux sont des indicateurs traditionnellement produits par les instituts nationaux de statistique⁸. Tous les indicateurs concernant la mobilité temporaire internationale et les populations temporaires sont considérés comme des indicateurs supplémentaires, conformément à la décision 52/109 de la Commission de statistique. Enfin, des indicateurs de migration « supplémentaires », que les pays pourraient envisager de collecter et de diffuser en fonction de leurs priorités ou de leur situation, sont également énoncés dans le rapport du Groupe d'experts.

19. En ce qui concerne la ventilation des indicateurs proposés, le Groupe d'experts donne la priorité aux dimensions/caractéristiques primaires suivantes : l'âge, le sexe, le lieu de naissance (personnes nées à l'étranger ou personnes nées dans le pays) ou la nationalité (nationalité du pays considéré ou d'un autre pays). Conformément au cadre conceptuel révisé approuvé par la Commission de statistique, ces dernières caractéristiques seraient nécessaires pour regrouper la population résidente en quatre sous-groupes principaux qui peuvent être comparés au regard des différents indicateurs et dans le temps, à savoir les ressortissants étrangers nés à l'étranger, les nationaux nés à l'étranger, les ressortissants étrangers nés dans le pays et les nationaux nés dans le pays. Tous les pays sont vivement encouragés à produire les données requises pour les indicateurs de base, ventilées par caractéristiques primaires, pour concevoir des politiques liées aux migrations internationales et en suivre et

⁸ Par exemple, le taux d'activité et le ratio emploi-population.

évaluer l'application, et pour régler les problèmes concernant les migrants dans les pays d'origine, de transit et de destination.

Plans et priorités en matière de statistiques des migrations

20. En 2023 et 2024, la Division de statistique et le Groupe d'experts en statistiques des migrations finaliseront la révision des recommandations de l'ONU relatives aux statistiques des migrations internationales, qui comprendront le cadre conceptuel révisé et les directives opérationnelles correspondantes, la série d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires, un examen des sources de données concernant les migrations internationales, et d'autres documents techniques sur l'intégration des données aux fins de la production de statistiques des migrations. Figuretront également dans ces recommandations révisées des conseils sur les questions de communication ayant trait à la production et à la diffusion de statistiques relatives aux migrations internationales et aux migrants.

21. La Division de statistique continuera de donner des avis d'experts et de fournir des services de secrétariat pour toutes les activités du Groupe d'experts, ainsi que de mener des activités de renforcement des capacités en matière de statistiques des migrations internationales, notamment au moyen d'un cours en ligne.

22. En collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation internationale pour les migrations, la Division de statistique et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales organiseront le troisième Forum international sur les statistiques migratoires⁹ du 24 au 26 janvier 2023, à Santiago. Cette édition, qui sera accueillie par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, comprendra 6 séances plénières et 24 séances parallèles, ainsi qu'un atelier, une exposition d'affiches et des manifestations parallèles. Elle sera un cadre unique de dialogue, d'échange d'informations et de mise en réseau à l'échelle mondiale pour diverses parties prenantes (aussi bien des utilisateurs que des producteurs de données) provenant d'instituts nationaux et internationaux de statistiques et autres entités publiques, d'organisations internationales, du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé, en vue de créer des capacités de production de données migratoires dans le monde ou de renforcer celles existantes. Elle sera également l'occasion de faire connaître les approches novatrices visant à combler les lacunes que présentent les données utilisées pour mesurer les migrations et les caractéristiques connexes.

IV. Mesures que la Commission de statistique est appelée à prendre

23. **La Commission est invitée :**

a) **À exprimer ses vues et à donner des conseils sur le champ d'activité, les priorités, les produits, le calendrier des travaux et la composition du groupe des Amis de la présidence sur les statistiques sociales et démographiques, ainsi qu'à approuver le plan et la marche à suivre proposés, notamment le mandat du groupe entériné par le Bureau de la Commission ;**

b) **À demander au groupe des Amis de lui faire rapport en 2025 ;**

c) **À approuver la série d'indicateurs de base et d'indicateurs supplémentaires concernant les migrations internationales et la mobilité**

⁹ Toute la documentation est disponible sur le site Web du Forum, à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migrationstat-forum-2023/index.html>.

temporaire internationale en tant qu'élément central de la prochaine révision des recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales, et à demander que la version définitive des recommandations révisées soit établie et qu'elle lui soit soumise en 2025.
